

Compte rendu du conseil de quartier
Les Biousses – Fretièrre - Royolet du Mercredi 22 Février 2023 à 20h00
Salle des mariages, mairie de Saint Chef

Réunion en présence de 19 personnes

Animée par Christelle CHAUMERY Présidente, Jean Philippe BAYON, élu référent de ce conseil.

Mr Alexandre DROGOZ, maire a assisté à l'ensemble de la réunion et a apporté de nombreux éclairages sur les sujets abordés.

Retour sur les décisions de la mairie consécutives aux sollicitations que nous avons décidé de faire remonter lors de notre assemblée de septembre 2022.

Les éléments suivants nous ont été rapportés et explicités par Jean Philippe BAYON et Alexandre DROGOZ:

1 - Sécurisation des carrefours sur la RD concernant la Haute Biousse, Marchill et Fretièrre

Pour la haute Biousse le département a matérialisé le carrefour par des quilles et la priorité à droite est maintenant signalée, pour le carrefour de Fretièrre il en sera fait de même. Pour le Marchill, une étude d'aménagement et de sécurité fera prochainement l'objet d'une approche globale incluant tout le haut du village de Saint Chef et portant sur le carrefour mais aussi sur les cheminements piétons, à suivre.

2 – Réduction de la vitesse sur le chemin de la haute Biousse et sur le chemin du Royolet

La mairie propose de matérialiser la limitation à 50 kmh dans ces chemins par des signalisations verticales, après débat l'assemblée souhaite une ré-étude de cette proposition afin de limiter la vitesse à 30 kmh estimant que 50 kmh est trop important dans ces chemins, Mr DROGOZ précise que la commune ne peut limiter la vitesse à 30 kmh qu'en présence d'aménagements spéciaux (ralentisseurs horizontaux, rétrécissements...)

Le cas du carrefour de RD143 / chemin de Fuyssieux a été abordé et nécessitera une étude commune avec la mairie de Montcarra (non mise en œuvre à ce jour)

3 – Réfection du chemin du Royolet

Une étude de réfection sera menée probablement en fin 2023 en relation avec la commune de Montcarra après la dernière construction attendue et après étude de la problématique d'inondation lors de fortes précipitations.

4 – Demande d'entretien du Chemin de la haute Biousse et Montée de la Derise (suite du chemin des Epinettes)

Les entretiens sont réalisés comme sur l'ensemble de la commune deux fois par an sur toutes les parties ou ceux ci sont réalisables de façon mécanisée, les zones inaccessibles au tracteur de la commune ne peuvent être prises en charge que manuellement mais cette action n'est pas possible avec nos moyens communaux actuels, Pour le chemin de la Derise, une solution est proposé par J.P. BAYON d'envisager l'organisation d'un chantier participatif pour réaliser ce travail qui consiste à couper les ronces qui « obstruent » actuellement le chemin qui ne peut être emprunté que par des piétons consécutivement à son obstruction aux véhicules mises en œuvre par dépôt de terre il y a quelques années suite à de fortes précipitations dans le but d'éviter l'inondation des maisons au bas du chemin des Epinettes. Une solution sera mise en œuvre dans l'année.

5 – Réflexion sur le devenir du lavoir de la haute Biousse

Des représentants de la Haute Biousse au conseil de quartier ont lancés une consultation citoyenne locale pour prendre l'avis des habitants du quartier sur le devenir de ce lavoir, celle-ci a pu mettre en évidence quelques désagréments aux riverains proches qui n'avaient alors encore jamais fait l'objet de remontées vers la mairie, ces éléments ont fait l'objet d'échanges entre les représentants du quartier et la mairie afin d'être pris en compte dans l'aménagement pour limiter au maximum les causes de ces désagréments, des travaux de réfection du lavoir sont prévus, ils font actuellement l'objet de demande de devis et seront menés au cours de l'année 2023

6 – Réhabilitation de la signalétique des chemins et sentiers

Mr DROGOZ nous informe qu'une opération d'identification de ce type de chemins va être menée par la communauté de communes, il nous suggère de faire une enquête auprès de la population afin de recueillir autant que possible les noms de ces chemins ou sentiers s'ils existent afin d'enrichir le travail qui va être mené, un groupe de participants à l'assemblée s'est mis en place sur le sujet. Par la suite une signalétique commune sera probablement mise en œuvre.

7 – Installation d'une table d'orientation au Grand Champ

Le sujet a été validé par la mairie, son lieu d'implantation est pratiquement arrêté, l'étude de propriété du terrain concerné est en cours, des devis vont être demandés mais il y aura probablement nécessité de faire intervenir un prestataire pour appréhender les modalités tant au point de vue documentaire que technique, ce sujet avance et sera peut être à rapprocher du sujet précédent mené par la CCBD.

8 – La Fibre Optique

La mise à niveau de l'existant qui empêchait toute extension est maintenant terminée, de nouveaux déploiements sont redevenus possibles, les manquements ou extensions nécessaires sur la commune devraient être traités par Isère Fibre en 2024. Pour les nouvelles constructions ne pouvant prétendre à la fibre alors que celle-ci passe devant chez eux, la mairie nous invite à nous faire connaître afin que Mr le Maire puisse solliciter directement les responsables Isère Fibre pour tenter de faire évoluer les problèmes d'adressage manquant, probablement à l'origine du refus de raccordement.

Par la suite les sujets suivants ont été abordés :

- Une étude d'embellissement de la commune est actuellement menée pour prendre en charge les zones dites « délaissées » qui peuvent être de petites zones vertes aux abords des carrefours , etc ; le but étant éventuellement de les végétaliser probablement avec des espèces résistantes et durables afin de les rendre plus agréables, un inventaire mairie est en cours, Mr le maire nous informe qu'une réorganisation globale du fleurissement de la commune est menée pour limiter autant que possible nos besoins en eau sur le sujet.
- Mr DROGOZ nous informe que le miroir d'angle qui avait été demandé sur le chemin des épinettes (angle ex ferme FORET) ne pourra pas être posé par la commune pour raison de responsabilité engagée en cas d'accident.
- Une uniformisation des abribus est envisagée sur la commune, le sujet avance avec la participation de la Région qui propose le financement de trois modèles au choix, cette action qui est régionale demandera donc un certain temps sachant que la commune reste en charge de l'assise béton devant recevoir ces infrastructures.
- Une question a été soulevée sur le fait que les containers verres et autres sont quelques fois très éloignés des habitations, Mr BAYON précise qu'une réorganisation de la collecte va être mise en œuvre en 2024 avec fourniture gratuite de poubelles jaunes destinées au tri sélectif, cette action devrait limiter l'usage des containers au verre et aux gros cartons.

La consultation que nous avons lancée afin de déterminer un nom pour notre conseil de quartier a conduit l'assemblée à débattre et à voter sur cinq propositions de nom pour notre quartier.

Le nom retenu à l'unanimité est : **Les Versants du Grand Champ**

Nous sommes donc heureux de vous informer que notre quartier sera dorénavant identifié par ce patronyme qui permet principalement de n'oublier personne et ne citant que certains quartiers comme c'était le cas aujourd'hui.

Nous avons pris acte d'une prochaine assemblée prévue le mercredi 7 juin 2023 à 20h00 dans la salle des mariages de la mairie de Saint Chef

L'assemblée générale a été suivie du verre de l'amitié offert par la mairie.